

TRIBUNE



PB-PP | B-00802
BELGIE(N) - BELGIQUE

JANVIER
2018

CHEMINOTS

CGSP

FGTB Services Publics

74^e année - janvier 2018 - dépôt CHARLEROI X | P 402047 | retour : CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles



70 années au service des affiliés

DOSSIER P. 4



ÉDITO
Pendez-les haut
et court...
P. 3



**SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE**
Mission au Katanga
P. 7



CHEMINOTS
À vos marques !
P. 9



*La CGSP vous souhaite
une magnifique année 2018
forte de toutes nos solidarités*

DANS NOS RÉGIONALES

IRB

Soirée-débat syndical

Judi 8 février 18h > 21h - CGSP-Bruxelles – Salle A
rue du Congrès 17 à 1000 Bruxelles.

Quelles actions syndicales pour l'avenir ?

Face au mépris du gouvernement, aux attaques anti-syndicales relayées par les médias, à la dégradation du climat social, quels types nouveaux d'actions allons-nous mettre en œuvre pour faire passer notre message et partager nos analyses avec les citoyens ? Par quels moyens recréer le rapport de force indispensable pour nous faire entendre dans les cercles du pouvoir ?

Des tracts reprenant notre argumentaire sur les sujets d'actualité sociale seront disponibles (appel aux militants pour une large diffusion).

Venez échanger vos bonnes idées sur ce thème !

Un salaire décent pour tous

9,65 € brut/heure, 1,34 € net temps plein... Vous trouvez ça normal ? C'est malheureusement tout à fait possible, aujourd'hui en Belgique.

Pour la FGTB wallonne, le salaire minimum légal doit atteindre 14 €/h.

Suivez la campagne sur <http://minimum14.be/> et découvrez le dossier pédagogique sur le site de la FGTB wallonne



50 FOR FREEDOM

25 millions de personnes victimes du travail forcé.
150 milliards de dollars de profits illégaux.

Soutenez le traité international pour éradiquer l'esclavage moderne.

Une campagne de la CSI à retrouver sur <http://50forfreedom.org/fr/>



PENDEZ-LES HAUT ET COURT...

Le mois de décembre restera, à plus d'un titre, marqué par le combat de nos Camarades du secteur TBM.

Ainsi, la preuve a été faite que, même si cela est difficile, on a toujours plus à gagner en luttant qu'en étant des spectateurs passifs.

Ce qu'il faut garder à l'esprit, pour les luttes à venir, est le rôle joué par certains médias.

Nous savons l'importance de ce métier quant au bon fonctionnement de la démocratie et à la confrontation des idées. À l'heure du buzz et des réseaux sociaux, nous connaissons les contraintes qui pèsent sur les vrais journalistes, ceux qui mettent un point d'honneur, par-delà leurs opinions politiques, à mettre des faits en perspective, à les resituer dans un contexte. Ceux qui veulent informer et ce faisant offrir aux citoyens que nous sommes, la possibilité de réfléchir.

Il nous faut, cependant, constater que rien ne fut épargné à nos Camarades et le titre de cet édito résume bien le message scandaleux qui a été distillé à la population durant tout ce mois de décembre.

L'insulte tout d'abord, lorsque la « journaliste » Nawal Ben Salem, sur les ondes de Vivacité, n'a pas hésité une seule seconde à les qualifier, à nous qualifier, « de voyous » appartenant à une « mafia » et réclamant que nous soyons traités comme des « émeutiers » !

L'incitation à la haine ensuite lorsque Sudpresse mettait en « Une » la photo de nos camarades avec, pour seul titre, « Les responsables de la grève : c'est eux ! ».

Et puis il y eut les éditos et les cartes blanches pointant encore et toujours la CGSP du doigt, dénigrant le recours à la grève, se moquant de nos Camarades...

Ce qui est frappant dans le lot de tout ce qui a été écrit et dit sur le sujet c'est que bien peu de journalistes ont osé approfondir le sujet, remonter aux causes du mouvement de mécontentement. Bref, bien peu ont fait leur travail de journaliste.

Combien ont dit que l'austérité en Wallonie a des conséquences importantes sur le financement de la SRWT avec des répercussions négatives sur le travail quotidien

des travailleurs du groupe ? Le contrat de service public prévoyait une augmentation annuelle de la dotation selon une formule précise. Or, les TEC, comme les autres organismes dépendant de la Région wallonne, ont vu leur dotation réduite de 5 % en 2015, 3 % supplémentaires en 2016 et encore 2 % l'année suivante, privant ainsi la société de 55 millions d'euros.

En ce qui concerne la fusion du groupe, combien de journalistes ont rappelé les conclusions de l'audit commandité par le Gouvernement wallon lui-même et duquel il ressortait clairement que la solution à privilégier, dans l'intérêt des usagers et des travailleurs, était le maintien de la structure actuelle avec la nécessité de continuer à la faire évoluer, progressivement, vers encore plus d'efficacité ? Si elle était jugée plus « ambitieuse », l'option de la fusion présentait, pour la société d'audit, des risques importants de rupture de la continuité du service rendu aux usagers et compromettrait gravement les relations sociales.

Enfin, pour ce qui est de l'imposition du service minimum, pourquoi la plupart des journalistes ont omis de signaler que, depuis l'instauration d'une nouvelle procédure de dialogue social, le nombre de grèves non préavisées était passé de 7 jours en 2014 à 2,5 en 2016 ?

En traitant les mouvements sociaux comme des faits divers, ces « journalistes » tentent de faire disparaître le fait que la société est le résultat du rapport de force qui s'exprime en son sein à un moment donné. Ils veulent faire croire que cela ne sert à rien de lutter et de se défendre. Ce faisant, ils font le jeu des puissants et, loin de pouvoir être qualifiés de « journalistes », ils sont tout simplement les propagandistes d'un système qui opprime.

Quand des « journalistes » font le jeu des puissants, ils ne sont que des larbins qui attendent servilement de profiter des quelques miettes qui resteront du festin. Ils courbent l'échine jusqu'à se mettre à ramper. Nous, nous refuserons toujours d'adopter un tel comportement ! Peut-être est-ce pour cela qu'ils nous méprisent, nous insultent, car notre courage, notre volonté et notre détermination, chaque fois qu'ils y sont confrontés, leur renvoient sans cesse l'image de leur asservissement et de leur médiocrité ?

Laurent Pirnay
Secrétaire général adjoint de l'IRW-CGSP

Patrick Lebrun
Secrétaire général de l'IRW-CGSP

70 années au service des affiliés

73 ans ! Le journal que vous recevez gratuitement en gage de votre affiliation a plus de septante ans. Et toutes ses dents ! Son éternelle jeunesse tient à son incessant renouvellement et ses beaux et vénérables cheveux blancs accordent à la sagesse de ses propos la force de mettre noir sur blanc l'écheveau de notre liberté.



La première Tribune date du mois d'août 1945

Liberté d'expression certes, mais aussi liberté tout simplement. Avec plus de 160 000 exemplaires chaque mois, *Tribune* est restée un journal indépendant. Un journal militant à l'évidence, totalement indépendant des partis politiques bien sûr, mais aussi et surtout des groupes de pression économiques et des ravages de la publicité et du prêt-à-penser. Vous ne trouverez dans *Tribune* ni publicité, ni jeux, ni concours, ni horoscopes...

Tribune a été conçue dès le départ comme le porte-voix de nos revendications et du souci d'informer et de sensibiliser nos affiliés. Au fil du temps, elle est devenue bien plus encore : un organe vivant qui assure les échanges, ponctue les communications entre l'intérieur et l'extérieur, entre le passé et l'avenir, entre le sommet et la base. Un organe qui compose sur tous les tons, couvrant l'actualité que vivent nos affiliés en la situant historiquement et contextuellement, abordant la complexité sans complexes ! La diversité de ses articles est le témoin direct de l'étendue et de

l'incroyable potentialité des travailleurs de nos services publics.

Tribune fait ainsi la démonstration systématiquement du travail colossal réalisé par les fonctionnaires tous les jours et, en cela, ce journal est un outil extraordinaire de lutte contre les préjugés et stéréotypes faciles qui préparent toujours le terrain aux coupes sombres et aux politiques d'austérité.

Dans un paysage médiatique où la presse de gauche a disparu, c'est un atout qu'il convient d'apprécier.

Îlot de résistance

Aujourd'hui, la marchandisation généralisée n'épargne ni nos services publics ni toutes les formes de communication. Il est difficile actuellement de trouver un média qui s'oppose à cette consommation culturelle dont le vecteur essentiel est la « novlangue »¹ qui lisse les discours.

Tribune se veut être cet îlot de résistance à l'uniformisation ! Par sa nature même, elle se pose en contre-pouvoir à tout discours hégémonique. Elle est radicalement engagée à lutter contre l'assujettissement du langage à toute forme de servilité. Elle ne tient à rien moins qu'à réhabiliter le pouvoir de notre énonciation !

Tribune, journal d'association et d'opinion, reste une exception dans notre société libérale qui condamne à la disparition toute entreprise non rentable. Elle participe à l'exercice des libertés d'expression, de pluralité de la presse sans lesquelles il n'y aurait aucune garantie démocratique à nos libertés fondamentales.

Vers le numérique, et au-delà !

La numérisation du journal *Tribune* était un défi attendu depuis longtemps par de nombreux affiliés. Elle permet non seulement une consultation immédiate à tout moment et en tous lieux mais également une réponse rapide à une information recherchée. C'est aussi une plus grande visibilité intersectorielle puisqu'il est possible de consulter en ligne une autre *Tribune* que celle de son secteur. À l'évidence, *Tribune* est aussi beaucoup plus accessible aux non-affiliés de la CGSP, et permet ainsi plus facilement de faire connaître nos positions syndicales et d'informer le plus grand nombre des problèmes que nous rencontrons et des réponses que nous y apportons.

La numérisation offre de très nombreuses perspectives d'avenir. Face à l'évolution des prix de production de *Tribune* (notamment la hausse exponentielle des prix du papier et du timbre-poste) et compte tenu de la démocratisation constante des outils informatiques, la digitalisation apporte de nombreuses réponses.

La presse syndicale mise au défi

Mais ce n'est pas la panacée ! Aujourd'hui, toute la presse associative et a fortiori les médias syndicaux sont dans l'obligation de se repenser. Il y a en effet urgence, si l'on veut continuer à produire du sens et rester fidèles à nos engagements de défense de nos affiliés et de promotion de notre modèle social, d'empêcher nos contenus éditoriaux de se transformer en biens de consommation comme les autres.



Il faut pouvoir continuer à assurer non seulement le caractère revendicatif de nos positions, mais également le fait de pouvoir offrir à penser ce qu'on ne peut pas lire ailleurs.

À n'en pas douter, les défis de la presse syndicale tiennent tant sur la réappropriation de nos mots, valeurs et symboles que sur la dénonciation des idées adverses qui se camouflent dans le discours médiatique de la société du spectacle.

C'est pourquoi une attention toute particulière doit être apportée à notre lectorat.

Rappelons que la CGSP est le seul syndicat au monde qui regroupe dans une même centrale l'ensemble des affiliés des services publics. La diversité socio-culturelle de l'ensemble de nos affiliés confirme que notre public ne saurait être conquis d'office et témoigne de l'exigence de rigueur et de professionnalisme que nous devons apporter à chacun de nos articles.

Vision d'ensemble

Enfin, la presse syndicale restera un formidable outil de conscientisation politique en mettant en avant le *sens commun* et l'intérêt collectif. *Tribune* l'a bien compris et entreprend un changement qui dépasse de loin la simple forme et la réunion des contenus.

Dans les années 90, *Tribune* se déclinait en 10 versions différentes afin d'être au plus près de nos secteurs confrontés à de profondes et complexes mutations. Aujourd'hui, à nouveau, les optiques changent. Dans une société qui tend chaque jour davantage à diviser les travailleurs, à détruire les services publics, à détricoter notre modèle social, l'enjeu est de rassembler et d'unir nos forces dans une vision d'ensemble qui permet de comprendre et de transmettre la nécessité impérieuse de la solidarité et de l'intérêt commun.

Pour toutes ces raisons, *Tribune*, loin de disparaître, va continuer son évolution afin de pouvoir continuer à jouer son rôle de contre-pouvoir et d'éducation populaire.

Ainsi, la prochaine *Tribune* que vous recevrez comptera 40 pages. Cette augmentation importante du nombre de pages permettra d'augmenter le nombre de sujets traités et de diversifier les rubriques. Toute notre attention sera placée dans la nécessité pour *Tribune* de rester un périodique mettant à disposition de l'ensemble des affiliés des argumentaires, des analyses les outillant au mieux pour leur travail sur le terrain. Mais, et c'est là la grande nouveauté, augmenter le nombre de pages permettra aussi de regrouper l'ensemble de nos secteurs au sein d'une *UNIQUE Tribune*.



En effet, dès l'année prochaine, il n'y aura plus de versions différentes par secteur et chaque affilié pourra, en ouvrant sa *Tribune*, prendre conscience de la réalité des Camarades des autres secteurs. Ce regroupement a pour objectif de renforcer la solidarité entre l'ensemble des membres de la CGSP. En effet, quel que soit notre secteur, nous sommes tous confrontés aux mêmes attaques sur nos pensions, nos statuts, nos conditions de travail. Nous sommes tous victimes de mesures de restrictions budgétaires. Bref, nos combats sont liés !

Tribune : gage d'avenir

Mais ce n'est pas tout : *Tribune* paraîtra dorénavant 4 fois par an. Cela ne veut pas dire que vous recevrez moins d'informations. Au contraire ! Les contraintes inhérentes à la production de *Tribune* (rédaction, impression, livraison par la Poste) l'empêchent d'être un véritable outil d'information. Les articles doivent, en effet, être rédigés 15 jours avant d'arriver dans les boîtes aux lettres. Aussi, nous avons l'intention de développer l'ensemble des outils de communication à notre disposition pour pouvoir vous informer rapidement. Notre nouveau site Internet a fini sa période de test, il est pleinement opérationnel. Le moment est donc venu de poursuivre son développement. À cet effet, une lettre d'information sera mise en place.

Nous poursuivrons par ailleurs notre réflexion sur la création d'autres outils de communication et d'informations.

1. Dans le roman "1984", de Georges Orwell, la novlangue est la langue officielle d'Océania, imposée par les dirigeants. Son objectif est de restreindre le domaine de la pensée et son indépendance par la réduction au strict minimum du nombre de mots utilisés (notamment la suppression des termes conceptuels) et par des structures grammaticales ramenées à un niveau infantile. Les finesses du langage sont éliminées et le nombre de concepts avec lesquels les habitants peuvent réfléchir est restreint, ce qui évite toute formulation de critiques envers le pouvoir et la rend la population facilement manipulable par la propagande massive diffusée par les médias, la télévision notamment.



PETITE HISTOIRE DE TRIBUNE

De 1912 à 1940, certaines centrales professionnelles ont édité leur propre journal syndical : « *L'étincelle* », « *Le tram belge* »...

Dès la création de la CGSP, en 1945, *Tribune* est éditée sous la forme d'un feuillet de 4 pages sur papier journal.

Années 70 : *Tribune* paraît alors 2 fois par mois. Elle comporte 8 pages et 10 éditions sectorielles. La Une reprend bien souvent des informations sectorielles et est donc différente à chaque édition.

1985. *Tribune* prend un format magazine et devient mensuelle. C'est à ce moment qu'est décidée la pagination qui a cours jusqu'à ce numéro de *Tribune* : un premier cahier de 8 pages est consacré à l'information intersectorielle et est rédigé par nos services. C'est la *Tribune générale*. Le second, dit *Tribune sectorielle*, est réservé aux textes des secteurs. L'impression est en bichromie rouge et noire. Le titre *Tribune* apparaît verticalement mais redeviendra horizontal en 1987.

1990. Suite à la fédéralisation de nos instances, la *Tribune* est communautarisée. L'édition n'est désormais plus signée par le Président de la Centrale mais par le Secrétaire général de l'Interrégionale wallonne de la CGSP. Une page entière est dévolue à l'Entité de Bruxelles.

Le titre *Tribune* s'écrit dorénavant en lettres minuscules et en italique avec en arrière fond un crayonné rouge. Un périodique en langue allemande est également créé : *Info-AZOD*.

2003. Nouvelle maquette. Quadrichromie sur la couverture et les pages centrales et bichromie pour le reste.

2004. Suite à la fusion des secteurs ALR et Parastataux, le nombre de versions de *Tribune* passe de 9 à 8.

2010. Changement de maquette, de type de papier et de mode d'impression. Quadrichromie sur toutes les pages. La *Tribune* est dorénavant entièrement composée en interne, à l'exception de l'impression et du routage. Le nombre d'éditions de *Tribune* passe à 7, suite au regroupement opérationnel au niveau de la presse syndicale des secteurs Poste et TBM. Le secteur Enseignement édite une *Tribune* de 24 pages.

Pendant deux ans, le titre devient *Tribune des services publics*.

2013. Renforcement de l'emploi de la quadrichromie et recours important à l'iconographie. *Tribune*, tout en gardant sa version papier, devient également digitale. Elle est numérisée, consultable et téléchargeable via le nouveau site Internet de l'Interrégionale wallonne.

2017. Nouveau site Internet. *Info-AZOD* se transforme et devient *FOKUS*.

2018. Nouvelle maquette. *Tribune* passe à l'édition unique et intersectorielle en un format A4 sur papier Rondom de 40 pages.

Projet de coopération syndicale avec la République démocratique du Congo : retour de mission au Katanga¹

Depuis 13 ans, l'IRW-CGSP participe à un projet de coopération syndicale internationale en République démocratique du Congo, axé sur le développement de la formation syndicale de base.

Une mission d'observation composée de membres de la FGFB et de l'IRW-CGSP s'est rendue dans les provinces minières du Katanga et de Kolwezi afin de rencontrer les camarades qui se battent au quotidien pour faire valoir leurs droits dans un contexte pour le moins difficile.

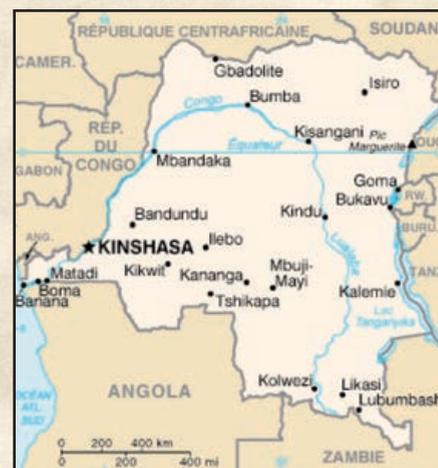
Cette mission nous a permis de découvrir le sort réservé à une entreprise publique mythique : la Gécamines. Cette immense société, créée par la Belgique coloniale au début du XXe siècle, et répartie en 4 sites géographiques, représentait autrefois 70 % du Trésor public national. Elle comptait quelque 37 000 travailleurs, et était organisée en un véritable État dans l'État, comptant ses cités ouvrières, ses hôpitaux, ses écoles, ses centres récréatifs.

La décadence de la Gécamines a commencé sous le règne de Mobutu, qui a progressivement laissé tomber en déliquescence toutes les entreprises publiques du pays, de même que l'infrastructure et les services, son règne étant celui de la corruption à tous niveaux de pouvoir et du désinvestissement du rôle de l'État. La Gécamines a fait l'objet de pillages systématiques par le Maréchal despote, qui se servait allègrement dans les caisses pour installer son règne de terreur. À l'arrivée au pouvoir de Laurent Désiré Kabila (le père de l'actuel Président Joseph Kabila), a débuté une autre forme de spoliation, par le biais de l'octroi de concessions d'exploitations à des investisseurs étrangers, sans que l'entreprise publique ne rende pour autant de comptes quant aux gains obtenus par ces concessions.

L'entreprise est ainsi progressivement passée de 37 000 travailleurs à 7 000 aujourd'hui, répartis sur les 4 sites, dont certains sont totalement à l'arrêt depuis plusieurs années, principalement par manque d'investissements dans les infrastructures, devenues obsolètes. À

Kolwezi se trouve un « concentrateur » où étaient traités en première ligne les minerais fraîchement extraits de la mine à ciel ouvert toute proche, à présent exploitée par une société chinoise. Les ouvriers du site de Kolwezi sont littéralement payés à ne rien faire (quand ils sont payés, ce qui n'est pas toujours le cas). Pendant ce temps, la Gécamines compte près d'un milliard de dollars de recettes non comptabilisées, disparues « dans la nature » -ou plutôt dans certaines poches bien profondes-, tandis que les travailleurs voient leur outil de travail tomber en désuétude. Voici comment l'arrêt de l'investissement public mène à la privatisation à tours de bras, et à la déperdition totale des recettes nettes et fiscales au profit de quelques-uns, tandis qu'à côté fleurissent des exploitations privées qui pillent à cœur joie les sols du pays, exploitant ses travailleurs et polluant ses eaux, sans comptes à rendre à personne. Les postes de gestion sont confiés à des mandataires politiques qui ne connaissent rien au secteur et n'ont aucune compétence technique. Ces derniers se contentent d'organiser la rentrée d'argent en provenance des concessions d'exploitation accordées.

Aujourd'hui, les travailleurs désœuvrés continuent de se rendre au travail alors qu'ils n'y ont rien à faire, dans l'espoir d'être un jour rémunérés correctement, et de toucher une pension à la fin de leur carrière. À l'heure actuelle, malheureusement, tout indique que l'usine ne reprendra jamais son activité, et les ouvriers sont payés très irrégulièrement, le plus souvent uniquement sous forme



de primes, ce qui ne leur donne aucun accès à une pension, toute théorique soit-elle.

Face à cette situation, les organisations syndicales s'activent par le biais de la formation afin de conscientiser les travailleurs à l'importance de s'affilier et d'exercer, par tous les moyens à disposition, un contre-pouvoir permettant la récupération de leurs revenus et de leur outil de travail. La Gécamines étant toujours détenue et gérée par l'État congolais, il va de soi que l'enjeu est également intrinsèquement politique. Un défi de taille dans ce pays où la corruption règne en maître, et où le sort des travailleurs est d'un bien faible poids dans la balance à minerais.

1. L'entièreté du rapport de cette mission est disponible sur www.irwcongsp.be



Assez de ce **gouvernement nuisible** !

Les mois passent et les actions se succèdent en réaction aux mesures antisociales du gouvernement fédéral MR-N-VA dont les travailleurs de ce pays subissent depuis près de trois ans la politique funeste. La CGSP-Bruxelles entend intensifier sa résistance et son opposition à ce gouvernement par une série d'actions qui se déploieront crescendo jusqu'au 1^{er} mai, plus que jamais jour de lutte !

Telle est la décision prise lors du congrès extraordinaire du 13 novembre dernier où la CGSP-Bruxelles s'est positionnée quant au plan d'actions à mener de commun accord avec la FGTB et ses autres centrales pour lutter contre ce gouvernement fédéral qui, non content de mépriser le dialogue social, poursuit son entreprise de démolition des services publics et de démantèlement du pays. Et cela avec une morgue à peine dissimulée par une communication enthousiaste et optimiste, qui au vu des décisions qu'il prend, tient au mieux de l'oxymore, au pire, du plus cynique mépris !

Les raisons qui nous ont amenés à faire grève le 10 octobre dernier sont toujours bien présentes. En effet, comme depuis le début de la législature et se retranchant derrière une légitimité démocratique de pure forme, ce gouvernement de droite extrême, dominé par la N-VA, s'assied sur nos revendications.

Pensions

L'âge de la pension est repoussé à 67 ans et le gouvernement s'attaque maintenant aux pensions des services publics, afin d'instaurer un système de pension unique avec nivellement par le bas, via la pension à points.

Service minimum

Le gouvernement en a fait un objectif primordial. On sait que cela ne peut pas fonctionner, il s'agit en réalité d'un enjeu populiste qui vise à remettre en cause le droit de grève qui reste, ne le perdons pas de vue, un droit protégé par les conventions européennes et internationales.



Privatisations

Certains ministres, Van Overveldt, Jambon, Peeters, prônent la privatisation des services publics sans aucune gêne. Le mécanisme est simple : en diminuant les moyens, on crée des problèmes de fonctionnement ; puis on décrète l'inefficacité afin de justifier la privatisation...

Une inacceptable supercherie qui soit fait disparaître un service accessible à tous, soit le rend plus coûteux car le principe du privé est de générer des bénéfices.

Santé

Des réductions de budget de près d'un milliard d'euros vont conduire à une médecine à deux vitesses où les moins nantis n'auront plus accès aux soins et traitements dont ils ont besoin. Sans parler des pertes d'emplois. Dans le secteur public, on déplore de plus en plus de licenciements pour raisons médicales. La dernière invention de la ministre De Block consiste à pousser les femmes enceintes à travailler plus

longtemps au détriment de leur santé et de celle des enfants qu'elles portent.

Et ce ne sont là que quelques aspects des politiques antisociales mises en place par ce gouvernement. On pourrait encore parler de la chasse aux chômeurs ou de la traque des réfugiés... Toutes mesures qui nuisent à l'intérêt général, à la cohésion sociale, et qui ont un impact négatif direct sur les gens.

En tant qu'organisation syndicale, nous sommes bien dans notre rôle lorsque nous critiquons le gouvernement et proposons des alternatives crédibles. En l'absence de dialogue social, il nous appartient également de mener les actions que nous jugeons utiles et nécessaires. Dans ce domaine, nous devons trouver et déployer des actions innovantes afin de partager nos arguments avec les citoyens et forcer le gouvernement pas seulement à nous entendre, mais à tenir compte de nos revendications.

*Rudy Janssens
Secrétaire général de la CGSP-Bruxelles*

À vos marques !

L'année touche déjà à sa fin. C'est le moment de faire le bilan de l'année 2017 mais également de nous tourner vers l'avenir.

L'année écoulée a été principalement caractérisée par des attaques gouvernementales contre les services publics et nos droits acquis.

Vous en conviendrez, le menu du gouvernement est peu alléchant ; privatisation de la SNCB, disparition du statut et tornades sur les retraites de la Fonction publique.

Nous étions, le 10 octobre, le seul syndicat à organiser une riposte digne de ce nom.

Merci aux 5 424 grévistes pour avoir soutenu cette action. Il est vrai que nous sommes en capacité de faire mieux, mais pour cela nous devons encore améliorer notre communication. Notre site : www.cheminots.be et notre page FB : parole de Cheminots sont à votre disposition pour l'actualité. Nous serons également plus proches de nos affiliés en donnant plus d'informations dans les différents sièges de travail. De cette façon, vous serez en phase avec tous les nouveaux dossiers.

Je pense notamment, en ce qui concerne les pensions, à la disparition des tantièmes préférentiels (1/48 -1/55). Il faudra travailler plus longtemps **et** perdre 10 % du montant de la retraite...

Je sais que certains jeunes collègues ne se sentent pas directement concernés par cette problématique. Je les invite à lire toutes les intentions du ministre des pensions et ils se rendront compte que ce dernier veut également révolutionner la réglementation concernant l'invalidité physique.

Personne n'est hélas à l'abri d'un accident, ce combat est bien **le combat de tous**.

En décembre 2018, des élections sociales seront organisées pour la première fois au niveau des Chemins de fer. Près de 32 000 Cheminots pourront voter pour élire les membres de différents comités. Ton vote sera d'une très grande importance.

Si tu es une femme ou un homme de caractère et que tu as envie de consacrer du temps au bien-être de tes collègues, je t'invite à contacter ton permanent syndical afin d'obtenir toute l'information pour t'inscrire sur la liste des candidats.



Au nom du secrétariat national, je tiens à te remercier pour ta confiance et te souhaite, ainsi qu'à toute ta famille, de très bonnes fêtes de fin d'année.

*Michel Abdissi
Président*

SOUS COMMISSION PARITAIRE NATIONALE

Compte rendu de la réunion du 6 décembre 2017

→ Suite à notre intervention, l'indemnité de route (découcher) est maintenue au taux d'avant le 1/10/2017. Une régularisation de façon rétroactive se fera.

→ Les agents info trafic pourront bénéficier des mêmes avantages que le personnel I-TMS dans le cadre de la concentration des cabines (avis 42 H-HR 2016). Un document sera prochainement soumis à la SCPN.

→ HR-Rail propose d'adapter les textes concernant les interruptions de la carrière professionnelle et les régimes volontaires à temps partiel.

→ Une épreuve spéciale fermée pour l'accès au grade d'assistant technico administratif sera organisée

La CGSP formule une déclaration au sujet :

- du plan d'entreprise de la SNCB qui impose un nouvel effort de productivité au personnel en supprimant environ 2 000 emplois entre 2019 et 2022. Nous ne pouvons souscrire à cette perspective et demandons que ce sujet soit débattu au sein des organes paritaires du dialogue social ;
- de l'indemnité de route (découcher) dont le montant a été adapté suite à un arrêté ministériel. Il en résulte une perte moyenne d'environ 50 € pour les agents concernés. Nous déplorons le manque de communication à ce sujet et demandons une mesure compensatoire ;
- du délai de 5 ans qui est fixé par la réglementation pour le passage du grade de contrôleur des circulations niveau 3 vers le niveau 2. Nous demandons la réduction de ce délai ;
- du recrutement de s/chefs de gare Voyageurs contractuels. Ces derniers sont lauréats d'une épreuve statutaire, nous intervenons pour demander leur installation en qualité de statutaire ;
- des démissions des conducteurs et de la mise en vigueur du nouveau plan de transport ;
- de l'instauration du service garanti pour lequel nous demandons qu'une analyse de risque soit réalisée ;
- de l'interruption du trafic le 13/11 entre Alost et Denderleeuw suite à des travaux exécutés par un sous-

traitant. Nous souhaitons des informations à ce sujet ;

- des techniciens chimistes pour lesquels nous demandons l'organisation d'une épreuve statutaire.

Le président répond :

- que le plan d'entreprise SNCB sera suivi par le Comité de pilotage et que le dialogue social sera organisé sur le sujet. Nous demandons à connaître les plans des différentes directions (B-TR, B-TC...) ;
- que l'indemnité de route a fait l'objet d'un accord qui prévoit le maintien des taux actuels avec effet rétroactif ;
- qu'Infrabel va examiner la possibilité de diminuer le délai pour de 5 ans pour accéder à l'épreuve de contrôleur des circulations niveau 2 ;
- que les s/chefs de gare voyageurs contractuels seront installés en qualité d'agent statutaire en fonction de leur classement à l'épreuve statutaire ;
- qu'il n'est pas nécessaire d'organiser une analyse de risques suite à l'instauration du service garanti car ceux-ci n'ont pas, selon les Chemins de fer belges, évolué ;
- qu'une réflexion est toujours en cours quant à la situation particulière du personnel de conduite et des démissions enregistrées. Elles n'ont, selon la SNCB, aucun impact sur le déroulement du futur plan de transport ;
- que l'organisation d'une épreuve statutaire de technicien chimiste sera examinée par Infrabel.

ORDRE DU JOUR

1. SNCB TRACK and TRACE Évaluation

Nous intervenons pour préciser qu'il s'agit d'un moyen mis en place pour le contrôle des véhicules et non des agents.

La SNCB souligne que les agents concernés signent préalablement une charte qui précise les conditions dans lesquelles ce système est utilisé.

Nous prenons acte de ce document.

2. Document d'information Transfert des activités MRP et Master Data de B-FI vers B-TC

Ce transfert prendra effet le 1^{er} janvier 2018. La liste des personnes concernées sera communiquée à la mi-décembre. Les personnes/postes concernés seront transférés des divisions B-FI51 et B-FI52 vers une division de B-TC5.

Cela concerne environ 46 personnes :

- 11 avec siège de travail Bruxelles ;
- 18 avec siège de travail Malines ;
- 11 avec siège de travail Salzinnes ;
- 2 avec siège de travail Cuesmes ;
- 3 avec siège de travail Forest ;
- 1 avec siège de travail Merelbeke.

Les personnes concernées, si elles se trouvent dans le cadre, seront transférées avec leur poste vers B-TC5. Les personnes qui sont actuellement éventuellement hors cadre seront également transférées hors cadre vers B-TC5.

Les personnes transférées restent sur leur siège de travail actuel (Atrium ou ateliers).

La gestion des personnes transférées sera assurée, à partir du 1^{er} janvier 2018, par le BLP central de B-TC (B-TC.341 : NL : 911/63081 – FR. : 911/83545).

Nous prenons acte de ce document.

3. Approbation des PV n° 1178, 1179 et 1180

Nous formulons quelques remarques :

- nous demandons quelles mesures concrètes ont été prises par la SNCB afin de sensibiliser les fonctionnaires dirigeants pour vérifier que les travailleurs de la sous-traitance sont légalement en ordre ;
- nous souhaitons connaître l'état d'avancement du dossier relatif à la compensation en faveur des agents info trafic concernés par la concentration des cabines. Pour rappel, nous avons demandé que ces agents bénéficient des mêmes dispositions (avis 42 HR/2016) que le personnel I-TMS.

Le représentant SNCB nous informe que le Comité de Direction de la SNCB a donné son accord sur ce point.

- nous intervenons en faveur des agents de maintenance (spécialisés) qui ne sont pas régularisés en vertu des dispositions du RGPS 543, relatif à la résidence du personnel. Infrabel devrait proposer prochainement à HR-Rail une adaptation de la réglementation afin de solutionner ce problème.

4. Modalités relatives à l'organisation d'une épreuve spéciale fermée pour l'accès au grade d'agent info trafic (principal)

HR-Rail propose d'organiser prochainement une épreuve spéciale fermée donnant accès au grade d'agent info trafic (principal). Cette épreuve serait accessible aux agents statutaires et non statutaires de grades divers qui ont été utilisés de façon régulière comme agent info trafic (principal) au sein de la direction B-TR.5 pendant la période de 6 mois précédant la date limite d'inscription à l'épreuve.

Le document n'est pas approuvé car des renseignements complémentaires doivent être fournis par la SNCB concernant certaines dérogations. Nous insistons pour que les réponses soient fournies rapidement afin de permettre l'organisation de cette épreuve dans les meilleurs délais.

5. Modalités relatives à l'organisation d'une épreuve spéciale fermée pour l'accès au grade d'assistant techno-administratif

HR-Rail propose d'organiser prochainement une épreuve spéciale fermée donnant accès au grade d'assistant technico-administratif pour les besoins du Post Services de la direction B-Stations (B-ST).

Ont accès à l'épreuve, les agents statutaires et non statutaires détenant le grade d'opérateur logistic services et les assistants technico-administratifs non statutaires, utilisés au sein du Post Service de la direction B-ST.

L'épreuve est précédée d'un SJT (Situational Judgement Test – QCM à caractère professionnel relatif au métier) non éliminatoire.

L'épreuve est orale et consiste en un entretien individuel portant sur le SJT, la connaissance de la structure de la SNCB et de la direction B-Stations (B-ST) et plus particulièrement le fonctionnement du Post Services. À ce sujet, des situations réelles seront présentées aux candidats, de manière à tester leurs capacités de raisonnement.

Le document est approuvé

6. Temps partiel

Dans le cadre de l'actualisation et l'harmonisation de la réglementation, et suite aux adaptations réglementaires imposées par l'ONEM, HR-Rail propose d'adapter les textes concernant les interruptions de la carrière profes-

sionnelle et les régimes volontaires à temps partiel des Chemins de fer belges.

L'ONEM exige que les agents bénéficiant d'un complément payé par l'ONEM, prestent réellement un 4/5^e (c'est-à-dire 80 % de prestation et de rémunération à la place des 84,21 % aujourd'hui).

Les agents bénéficiant des dispositions des avis 31 et 32 PS/96 ne sont pas concernés par cette mesure.

Actuellement, 3 864 agents bénéficient de l'interruption de carrière à 32h, 370 de l'interruption de carrière à mi-temps, 1 341 d'un régime volontaire à 4/5 temps et 197 à mi-temps.

Nous intervenons pour souligner que nous acceptons que les dispositions légales soient respectées afin de répondre aux exigences de l'ONEM.

Toutefois, nous ne souhaitons pas aller au-delà et demandons qu'un groupe de travail soit constitué afin d'avoir une réflexion plus globale sur le dossier.

Dans le cadre de cette réglementation, la direction fixera unilatéralement qui travaillera 7h36 ou 8h.

Dans ce dernier cas, il obtiendra 10,5

jours supplémentaires de compensation par an.

Nous déplorons que l'agent n'ait pas le choix et se voit imposer un régime plutôt qu'un autre ; par exemple, pour le personnel d'atelier c'est le régime des 4 X 7,36h qui sera imposé.

Nous dénonçons également le fait que le complément de 3 ou de 5 % pour les rangs 7, 8 et 9 qui était accordé dans le cadre des avis 31 et 32 PS/96, soit supprimé pour les nouvelles demandes. Sauf pour l'interruption de carrière dans le régime de fin de carrière (pour les + de 55 ans)

Après échanges de vues, et suite à notre refus d'accepter ce dossier dans sa globalité, HR-Rail interrompt la séance.

Ensuite, HR-Rail émet la proposition suivante :

- adaptation des dispositions dans le cadre du respect des demandes de l'ONEM (80 % de rémunération et temps de travail) ;
- maintien des régimes actuels (31 et 32 PS/96) ;
- refus systématique des nouvelles demandes de travail à temps partiel et interruptions de carrière

Nous refusons de nous prononcer sur celle-ci avant une information préalable de nos instances.

Une réponse sera fournie pour le vendredi 8 décembre.

7. Assurance-groupe pour les membres du personnel non statutaires rang III

Ce document a pour objet de présenter à la Commission paritaire nationale, les lignes directrices de l'assurance de groupe à souscrire pour les membres du personnel contractuel de rang III.

Pour examen en application de l'article 118, 5° de la loi du 23 juillet 1926 relative à la SNCB et au personnel des Chemins de fer belges.

Pour avis préalable en ce qui concerne les points énumérés par l'article 39 de la loi du 28 avril 2003 relative aux pensions complémentaires.

Après examen et avis de la CPN, le document sera soumis, pour décision, au Conseil d'Administration de HR-Rail.

Nous refusons ce document.

Pierre Lejeune – Filip Peers
Secrétaires nationaux

La Vie est Belle

Hôtel et restaurant à 3 km de Durbuy

Une nuitée et petit-déjeuner à partir de **40 € p.p.**





Offre exclusivement réservée aux affiliés de la CGSP.
Sur réservation et sous réserve de disponibilité.

Informations et réservations :
086 21 42 44 ou bonjour@lavieestbelle-durbuy.be
www.lavieestbelle-durbuy.be

DÉCLARATION DU CNOS du 5/12/2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Fonctionnaires,
Chers Collègues,

Je voudrais tout d'abord réitérer notre demande d'effectuer deux réunions par an du CNOS. En ce qui concerne l'aspect médical, nous souhaitons la mise en place d'une véritable campagne de prévention visant à toucher le plus efficacement, le plus grand nombre de bénéficiaires souhaitant mettre toutes les chances de leur côté pour arrêter de fumer.

Campagne également en partenariat avec le service de recrutement de HR-RAIL ainsi que de CPS, visant à expliquer à la fois les risques de la « fumette » et de la traçabilité dans les urines mettant en difficulté, le recrutement d'agents pourtant compétents !

Dans le même esprit, le dépistage des allergies et de la lutte contre celles-ci, le rôle des perturbateurs endocriniens et de leurs actions qui augmente les allergies. Celles-ci deviennent de plus en plus importantes et fragilisent bon nombre d'individus. Comment améliorer la lutte contre elles et les remboursements à y consacrer ? En ce qui concerne le diabète, là aussi, en augmentation en lien avec les comportements alimentaires et les comportements de vie. Le point sur la question et redéfinir un trajet de soin orienté confort. Être attentif aux maladies rares hier et

devenant monnaie courante aujourd'hui, je pense tout particulièrement à la maladie de Parkinson, Alzheimer, les maladies orphelines...

Dans le cadre de l'assurance collective hospitalisation « axa » nous souhaitons qu'une négociation plaide en faveur de la gratuité de la chambre particulière en cas d'accouchement.

Effectuer un état des lieux de l'accessibilité de nos pensionnés au monde de plus en plus digital : comment aller chercher l'information qui les intéresse. Favoriser en soutenant financièrement nos pensionnés désireux de se former en matière informatique.

Dans l'ensemble, nous nous réjouissons des résultats obtenus au cours de cette année. Pour la CGSP-ACOD il reste bien entendu du chemin à parcourir, mais nous n'avons pas à rougir des résultats obtenus.

La CGSP-ACOD tient à remercier et à féliciter toute l'équipe de HR-Rail.

Nous espérons encore pouvoir travailler longtemps en gardant le même esprit d'équipe.

Merci de votre attention.

Thierry Moers et Claudy Deschaepmeester
Secrétaires nationaux

LA GRANDE FAMILLE DES CHEMINOTS EN DEUIL

Le lundi 27 novembre, une nouvelle fois les Cheminots ont dû faire face à un dramatique accident de travail.

En effet, pour des raisons encore inconnues, un train « fou » à, en - de 14 minutes, tué 2 collègues, et blessé à des degrés divers 2 autres, ainsi que plusieurs voyageurs.

Suite à ce drame, de nombreux messages de condoléances (voir ci-après) nous sont parvenus, dont celui de nos camarades de la CGT. De plus, lors de la réunion de la « Section ferroviaire » de l'ETF, d'une part, une minute de silence a été respectée, et d'autre part, le président Giorgio Tutti a confirmé que le programme de travail de l'ETF pour les prochaines années sera axé entre autres sur la sécurité de tous les travailleurs du rail en Europe.

Il ne nous appartient pas à ce stade de l'enquête de pointer tel ou tel responsable.

Cependant, depuis des mois, la CGSP Cheminots dénonce avec détermination les conditions de travail dégradées et dangereuses imposées au personnel des Chemins de fer.

Nous continuons à insister fermement pour que la sécurité reste la priorité absolue et qu'elle ne soit jamais entravée par des exigences surévaluées de productivité et d'impératifs liés aux performances de ponctualité à atteindre.

« **Safety First** » ne doit pas être simplement un slogan pour la presse, le monde politique et les usagers, mais au contraire doit être et rester le fil rouge lors de l'ensemble des discussions budgétaires liées au bien-être du personnel.

Nous continuerons à y veiller.

Christian Martin
Secrétaire national



Montreuil, le 29 novembre 2017

Syndicat CGSP Cheminots
M. Michel Adbissi, Président
9-11, place Fontainas
1000 BRUXELLES
BELGIQUE

Cher Camarade,

C'est avec tristesse et stupeur que nous avons appris le terrible accident qui s'est produit lundi 27 novembre 2017 à Morlanwelz.

Devant cette tragédie qui frappe votre pays et le monde ferroviaire, nos pensées vont aux victimes, à leurs familles, à leurs proches et à leurs collègues.

La Fédération CGT des cheminots et ses militants tiennent à manifester leur solidarité avec les cheminots de votre pays dans cette terrible épreuve.

Fraternellement.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Laurent Brun', is located in the middle right section of the page.

Laurent BRUN
Secrétaire général



Galerie Agora,
Rue du Marché aux Herbes 105, Bte 11
B-1000 Brussels
Telephone +32 2 285 46 60
Fax +32 2 280 08 17
Email: etf@etf-europe.org
www.etf-europe.org

European Transport Workers' Federation
Fédération Européenne des Travailleurs des Transports
Europäische Transportarbeiter-Föderation
Federación Europea de los Trabajadores del Transporte

Brussels, 4th December 2017,

To our Belgium Affiliates,

Dear colleagues,

It was a shock when we heard about the double accidents on 27 November in Belgium, in Morlanwelz after the towing of a damaged train. With sadness we learnt about the death of two railway workers from Infrabel and seven injured workers.

ETF presents its sincere condolences to the families, loved ones, relatives, friends and colleagues of the victims of this tragic accident, Serge Copienne and David Lohse. We would like also to express our solidarity to all the Belgium Railway affiliates in this difficult moment on behalf of more than 5 million transport workers from 41 European countries.

These two workers were repairing the lines when this accident happened. It puts again into relief how important it is to fight for railway safety and to make sure that no cuts and no saves are done in this domain for the passengers' and railway workers safety in both freight and domestic rail transport.

Eduardo Chagas,
General Secretary

Sabine Trier,
Deputy General Secretary



President Frank Moreels

General Secretary Eduardo Chagas

Vice Presidents Alexander Kirchner
Ekaterina Yordanova





Le système dette

La Grèce des années 2010 montre comment un pays et un peuple peuvent être privés de liberté sous le prétexte de rembourser une dette largement illégitime. Pour mieux comprendre ce mécanisme très puissant, ce livre parcourt l'Histoire à partir du début du XIXe siècle et montre comment des États ont perdu leur autonomie à cause de la dette. De l'Amérique latine à la Chine en passant par la Grèce, la Tunisie, l'Égypte et l'Empire ottoman, la dette a été utilisée comme une arme de domination et de spoliation.

Éric Toussaint, historien et docteur en sciences politiques des universités de Liège et de Paris 8, est porte-parole du CADTM international (Comité pour l'abolition des dettes illégitimes).

Éric Toussaint, *Le système dette. Histoire des dettes souveraines et de leur répudiation*, Éd. Les Liens qui Libèrent, Paris, novembre 2017, 220 p., 19,50 €.

TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités – Dans nos régionales
- 3 / Édito • Pendez-les haut et court...
- 4 / Dossier • 70 années au service des affiliés
- 7 / Solidarité internationale • Projet de coopération syndicale avec la République démocratique du Congo : retour de mission au Katanga
- 8 / IRB • Assez de ce gouvernement nuisible !

Infos CHEMINOTS

- 9 / Édito • À vos marques !
- 10 / Sous-commission paritaire nationale – Compte rendu de la réunion du 6 décembre 2017
- 13 / Déclaration du CNOS du 5/12/2017
/ La grande famille des Cheminots en deuil
- 14 / Fédération CGT des Cheminots - Message de soutien
- 15 / ETF – Message de soutien

www.cgspwallonne.be

Actualités INTERSECTORIELLES

24 / À lire

www.cheminots.be



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique